

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 27 MAI 2010**

Délibération
n° 2010.05.102

**ORU Basseau Grande
Garenne : convention
de participation
financière pour les
opérations
d'aménagement de
voirie avec la
commune
d'Angoulême**

LE VINGT SEPT MAI DEUX MILLE DIX à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **20 mai 2010**

Secrétaire de séance : Françoise LAMANT

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Anissa ACHARKI, Nicolas BALEYNAUD, André BONICHON, Jacky BONNET, Patrick BOUTON, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Françoise COUTANT, Marie-Noëlle DEBILY, Catherine DEBOEVERE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, Maryse DUMEIX, François ELIE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Henri GARCIA, Michel GERMANEAU, Sébastien GOURET, Jean-Pierre GRAND, Nadine GUILLET, Madeleine LABIE, Joël LACHAUD, Françoise LAMANT, André LAMY, Dominique LASNIER, Redwan LOUHMADI, Bertrand MAGNANON, Véronique MAUSSET, Djillali MERIOUA, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Laurent PESLERBE, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Jean-François DAURE à Jacky BONNET, Brigitte BAPTISTE à Jacques DUBREUIL, Catherine DESCHAMPS à Michel BRONCY, Guy ETIENNE à André LAMY, Janine GUINANDIE à Philippe LAVAUD, Maurice HARDY à Patrick BOUTON, Robert JABOUILLE à Catherine DEBOEVERE, Cyrille NICOLAS à Nadine GUILLET, Alain PIAUD à Henri GARCIA

Excusé(s) représenté(s) :

Bernard CONTAMINE par Henri GARCIA, Catherine PEREZ par Redwan LOUHMADI, Frédéric SARDIN par Anissa ACHARKI

Excusé(s) :

**ORU BASSEAU GRANDE GARENNE : CONVENTION DE PARTICIPATION FINANCIERE POUR
LES OPERATIONS D'AMENAGEMENT DE VOIRIE AVEC LA COMMUNE D'ANGOULEME**

Par délibération n° 304 du 29 septembre 2005, le conseil communautaire a approuvé la participation financière globale du GrandAngoulême sur le projet de rénovation urbaine du Grand Angoulême, notamment du quartier de Basseau Grande Garenne, ainsi que sa répartition sur les différents volets. La maquette financière du projet a été modifiée par la délibération n°162 du 9 juillet 2009 adoptant l'avenant n°1 de la convention pluriannuelle relative à l'opération de renouvellement urbain du GrandAngoulême – Secteur Ouest Basseau Grande Garenne.

La présente convention a pour objet de définir les modalités de participations financières du GrandAngoulême à la ville d'Angoulême pour la réalisation des travaux d'aménagements de voiries.

Le montant des participations du GrandAngoulême s'élève à 1 377 935 €.

Le versement de la subvention se fera en deux temps :

- 30 % sur présentation de l'ordre de service, soit 413 380,50 €.
- 70% à réception du décompte final des opérations d'aménagement après réception définitive des travaux par la ville, soit 964 554,50 €.

Considérant que cette sollicitation est conforme à la maquette financière de l'ANRU et correspond aux priorités définies par le GrandAngoulême sur ce dossier,

Vu l'avis favorable de la commission aménagement du territoire du 28 avril 2010,

Je vous propose :

D'APPROUVER la convention de participation financière avec la ville d'Angoulême ayant pour objet l'attribution d'une participation de 1 377 935 € pour la réalisation des travaux d'aménagement de voirie de l'ORU du secteur Ouest Basseau Grande Garenne.

D'AUTORISER Monsieur le Président, ou son représentant, à signer ladite convention.

D'INSCRIRE les dépenses au budget principal - APCP ORU (6) - article 20414 - sous fonction 70 Opération 2007.03.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

02 juin 2010

Affiché le :

03 juin 2010